







▶ Documents médicaux obligatoires. Aucune dérogation n'est possible. - passation des tests techniques et physiques : certificat médical (1) - validation de l'admissibilité : (1) + fiche médicale (2)

(1) CERTIFICAT MEDICAL

DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPETITION

Je, soussigné(e), docteur						
certifie avoir examiné ce jour						
NOM:						
Prénom :						
né(e) le//						
et n'avoir constaté à ce jour aucun signe clinique contre-indiquant la pratique, en compétition, des sports suivants : (rayer les sports contre-indiqués)						
	Alpinisme estival	Alpinisme hivernal	Athlétisme	Badminton	Cross-country	
	Course à pied	Course d'orientation	Escalade	Gymnastique	Handball	
	Judo	Musculation	Natation	Raid multi-activités	Ski alpin	
	Volley-ball	Snowboard	Tennis	Trail	Ski de fond	_
Autre(s) sport(s) contre indiqué(s) à préciser : Fait à						
Cachet et signature du médecin						

(2) FICHE MÉDICALE

ÈN VUE D'UNE SCOLARITÉ EN BI-QUALIFICATION

À réaliser par un médecin titulaire du CES de médecine du sport, de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport.